



ASSURANCE LICENCE

Après avoir abordé différents points au cours de cette saison avec notre courtier Gras Savoye et la FFAB, nous avons le plaisir de vous annoncer que les licenciés de la FFAB sont assurés pour nos stages fédéraux, inscrits au calendrier fédéral. En contrepartie, les licenciés de la FFAAA le seront également pour tout stage fédéral de la FFAB (figurant sur le calendrier officiel de la FFAB), dans le cadre de leur assurance licence (Individuelle Accident et Responsabilité Civile).

Ce développement s'inscrit parfaitement dans le cadre du rapprochement des deux fédérations d'aïkido agréées.

Voici quelques autres nouveautés au sujet de l'assurance :

• **Note d'information "Assurance"**

Suite à de nombreuses demandes, le siège fédéral a élaboré une note d'information, qui permettra à chaque licencié et club de comprendre dans quel cas il profite d'une couverture d'assurance et dans quelle mesure. Vous trouverez le document en cliquant sur [ce lien](#) ou sur notre site internet sur la page [Assurance](#)

• **Liste participants cours d'essai et journées portes ouvertes**

Notre assureur propose une couverture d'assurance pour les personnes non-licenciées, participant à des journées portes ouvertes ou un cours d'essai. Nous avons alors mis en place un document qui vous permettra de recenser ces personnes non-licenciées lors d'une telle manifestation. Vous trouverez le modèle en cliquant sur [ce lien](#) ou sur notre site sur la page [Téléchargement](#)

N'oubliez pas d'envoyer une copie de la liste, dûment remplie, au siège fédéral.

• **Affiche clubs et déclaration d'accident**

En collaboration avec Gras Savoye nous avons développé une nouvelle affiche d'informations pour les clubs. Celle-ci sera envoyée avec l'envoi clubs, accompagnée de la nouvelle déclaration d'accident. Vous trouverez le modèle en cliquant sur ce [lien](#) ou sur notre site internet sur la page [Téléchargement](#)

RÈGLEMENT PARTICULIER DE LA CSDGE

La bonne nouvelle nous est parvenue il y a quelques jours. Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a entériné le nouveau *Règlement Particulier de la Commission des Grades (CSDGE)*.

L'arrêté du 16 avril 2015 a été publié dans le Journal Officiel du 6 mai 2015.

Il est téléchargeable sur le site legifrance.gouv.fr

MISE EN PLACE POUR LA SAISON 2015-2016

L'été approche à grands pas et avec lui la fin de la saison 2014-2015. Nous souhaitons donc dès à présent vous donner des informations indispensables pour la préparation de la nouvelle saison :

- Comme suite à la demande exprimée par plusieurs clubs, nous vous donnons cette année la possibilité de saisir vous-même vos **licences pour la saison 2015-2016** à partir du **1^{er} aout 2015**. Cela vous permettra par exemple, de licencier dans un premier temps, les enseignants ou dirigeants de votre club.
- Pour toute saisie de licence **pour la saison 2014-2015** à partir du 1^{er} aout, nous vous prions de vous adresser directement au siège fédéral.
- Afin de vous permettre de mieux préparer votre rentrée, nous effectuons l'**envoi clubs** cette année dans le courant du mois de juin (au lieu de fin août). A cette période, les clubs sont en général encore ouverts et pourront donc déjà commencer la saisie des nouvelles licences.
- Enfin, **le prix des licences reste inchangé** : 35 € pour les adultes et 25 € pour les enfants. Mais l'âge limite pour les enfants sera ramené à 13 ans précis, la date limite pour une licence enfant étant le 1^{er} septembre 2002 (au lieu du 1^{er} janvier pour les saisons précédentes).

GESTION CLUBS VIA L'ESPACE FFAAA

Les habitués, qui saisissent leurs licences via l'extranet, ont peut-être déjà aperçu les nouveaux champs sur la fiche de licencié. Depuis quelques temps, l'espace FFAAA vous permet de gérer vos adhérents en même temps que vous saisissez les licences. Vous pouvez, par exemple, indiquer dans la feuille du licencié la date de son inscription au club, les modalités de règlement ainsi que la réception de son certificat médical.

Puis, par le biais de l'export des licenciés (Les Licenciés => Export de licenciés) vous pouvez créer et sauvegarder un fichier Excel avec les informations qui vous sont nécessaires pour la gestion financière de votre club.

N'hésitez pas à nous donner votre retour concernant ce nouveau service de la fédération. L'équipe du siège fédéral est bien entendu à votre écoute pour vous aider et répondre à d'éventuelles questions.